

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 20 (1932)
Heft: 84

Artikel: De Calvin à Oltramare : deux commentaires genevois de l'épître aux éphésiens
Autor: Baroni, Victor
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-380220>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DE CALVIN A OLTRAMARE

DEUX COMMENTAIRES GENEVOIS DE L'ÉPÎTRE AUX ÉPHÉSIENS

Deux commentaires parus à Genève à trois cent cinquante ans d'intervalle ! L'un est l'œuvre du grand réformateur qui est à l'origine de notre tradition réformée et qui a fondé la Genève protestante⁽¹⁾, l'autre est l'œuvre d'un savant pasteur placé dans cette tradition déjà plusieurs fois séculaire du calvinisme⁽²⁾. Quels rapports y a-t-il entre ces deux commentaires sur une même épître de saint Paul ? Le grand humaniste chrétien qui vint à Genève au seizième siècle comme « lecteur en la sainte Ecriture » et l'exégète moderne qui donnait ses cours à la fin du dix-neuvième siècle dans l'Académie instituée par Calvin, ont trouvé tous deux dans les textes du christianisme primitif la vérité qui fait vivre. Par quelle méthode ont-ils abordé ces textes et comment ont-ils compris cette vérité ? Répondre à ces questions, ce serait répondre aussi, en partie au moins, à celles-ci : Qu'y a-t-il de commun entre le protestantisme des origines et celui d'aujourd'hui ? Qu'est-ce que notre siècle a hérité et qu'est-ce qu'il a répudié du seizième siècle religieux ? Sommes-nous restés fidèles au passé, ou avons-nous accompli l'une de ces ruptures qui créent dans les esprits un mouvement nouveau en opposition et en rivalité avec le courant d'où ils sont sortis ? Ce sont ces hautes questions qui font le principal intérêt de la présente étude, si abrégée qu'elle soit.

(1) *Commentaires de Jean Calvin sur le Nouveau Testament*, tome III. Paris 1855. D'après l'édition définitive de 1561. Le commentaire sur l'épître aux Ephésiens parut pour la première fois en latin et en français en 1548. — (2) *Commentaires sur les épîtres de saint Paul aux Colossiens, aux Ephésiens et à Philémon* par Hugues OLTRAMARE. 3 vol. Paris 1892.

La méthode.

Calvin et Oltramare ont tous deux pris nettement conscience des principes qui devaient les diriger dans leurs travaux d'exégèse.

« La principale vertu d'un expositeur », dit Calvin, « consiste en une brièveté facile, et qui n'emporte point d'obscurité. »⁽¹⁾ Brièveté et simplicité, tels sont ses deux premiers principes. Ce n'est pas qu'il méconnaisse la valeur des commentaires savants de Mélanchton, de Bucer ou de Bullinger. Mais il veut faire une œuvre populaire. Il s'efforce de « polir », d'« agencer », d'« éclaircir », pour être compris de tous. Bref et simple ne veut pas dire superficiel. Le travail du savant est sous-jacent. Calvin ne donne que les résultats de ses recherches, les éléments vivants de l'exégèse. Il vaut la peine de rappeler ici le témoignage d'un grand historien de la littérature française ; Gustave Lanson dit de Calvin : « Il a l'inestimable don du seizième siècle, la jeunesse : cela étonne ; j'entends par là la fraîcheur d'une pensée toute proche encore de la vie et chargée de réalité... Qu'on lise ses *Commentaires des Epîtres de saint Paul*, on sera surpris, à travers tant de gravité dogmatique, de rencontrer un parler si familier, tant de rappels à la réalité comme métaphores, comparaisons, apologues. Nulle éloquence, nulle poésie dans tout cela, mais à chaque instant apparaissent des signes du voisinage de la vie... »⁽²⁾ Aux principes de brièveté et de simplicité vient s'en ajouter un troisième : la liberté d'interprétation. Si entier qu'il soit dans ses opinions dogmatiques, Calvin constate ce fait important : les commentateurs les plus pieux et les plus prudents ne sont pas toujours d'accord entre eux. Pourquoi Dieu, qui éclaire tous les chrétiens par son Esprit, ne leur a-t-il pas donné à tous une pleine intelligence de sa sainte Ecriture ? « Il n'y a point de doute », répond Calvin, « qu'en cela Dieu n'ait eu égard à nous entretenir, premièrement en humilité et puis aussi en désir et exercice de communication fraternelle. » De là découle la grande tolérance de Calvin en matière d'exégèse. Lorsqu'il lui arrive de citer une opinion différente de la sienne, d'ordinaire il ne la condamne pas absolument ; il la déclare volontiers possible et continue en disant : « Pour moi, j'aime mieux... », et il indique son interprétation.

(1) Epître à Simon Grinée, dans *Commentaires*, III, 1. — (2) G. LANSON, *Histoire de la littérature française*, 11^e éd. Paris 1909, p. 263.

Oltramare aussi a établi dès le début de ses travaux exégétiques les principes auxquels il s'est conformé rigoureusement. On les trouve déjà dans l'introduction à sa thèse de bachelier. Auguste Bouvier les a résumés comme suit (1) :

1^o) Supposer connu tout ce qui appartient au dictionnaire et à la grammaire, tout ce qui ne présente aucune difficulté.

2^o) N'accepter rien que sur des raisons explicites. Les décisions passent, les raisons restent.

3^o) Citer les opinions des auteurs précédents ; c'est un devoir de conscience et d'impartialité.

Ces principes dénotent des préoccupations tout autres que celles de Calvin. Pas d'opportunisme, aucun souci de vulgarisation. Si Oltramare espère faire œuvre utile à l'Eglise, ce n'est qu'indirectement. Il cherche avant tout l'exactitude scientifique. Son travail ne s'adresse pas au grand public, il est pour les spécialistes. Les discussions sont souvent longues et laborieuses. Le commentaire prend l'aspect d'un catalogue d'opinions ou d'un théorème de géométrie. Il tend toujours à des résultats précis. Tandis que Calvin se contente souvent d'approximations et admet volontiers plusieurs interprétations comme possibles, Oltramare, après avoir exposé et critiqué toutes les opinions, s'arrête à un sens net qui lui paraît seul acceptable.

On ne peut qu'approuver cette recherche de la précision, mais on peut se demander si elle ne manque pas quelquefois son but. Est-il impossible que l'auteur sacré ait donné parfois à un même mot deux sens voisins, sans faire dans sa pensée les distinctions nettes et subtiles que l'exégète y cherche ? Quand il dit par exemple : « Revêtez-vous de toute l'armure de Dieu » (Eph. VI, 11), est-il bien certain que « de Dieu » ne puisse être qu'un *genitivus auctoris* signifiant « l'armure que Dieu donne », et qu'il ne puisse être en même temps un génitif subjectif signifiant « l'armure qui appartient à Dieu et qu'il porte lui-même pour combattre ses ennemis » ? Il me semble que Calvin fait preuve d'un tact plus fin quand il se refuse à chercher des précisions que saint Paul n'avait peut-être pas dans sa pensée ; il donne un exemple de saine critique quand il dit, à propos des armes du chrétien : « Il ne faut point nous amuser trop scrupuleusement à chercher la raison de chacun mot... La curiosité de ceux qui tra-

(1) Dans la *Notice biographique* placée en tête du Tome deuxième, p. XI à CXXIX.

vaillent beaucoup à chercher la raison pourquoy le halacret (cuirasse) est plustost attribué à justice que le baudrier, est bien frivole ». On ne s'attendait pas à voir l'intransigeant réformateur donner l'exemple de la souplesse et de l'esprit de finesse à l'exégète moderne. Il est vrai qu'il s'agit d'exégèse, et qu'en matière dogmatique les rôles sont renversés. Calvin ne relâche la bride un instant que pour la ressaisir ensuite avec plus de fermeté : « Mais quant aux points de doctrine et articles de religion esquels principalement le Seigneur a voulu que les siens fussent d'un accord, qu'on ne s'y donne pas si grande liberté ».

Si maintenant, nous élevant au-dessus des particularités de chacune de ces méthodes, nous cherchons à en saisir le fond même, nous arrivons à cette constatation importante que toutes deux représentent en somme une attitude identique en présence du texte sacré ; toutes deux sont à la fois scientifiques et religieuses. Nos deux commentateurs sont scientifiques en ce sens qu'ils cherchent à reproduire exactement la pensée et les sentiments de l'apôtre. Écoutons Calvin : « Et de faict, quasi tout son office est comprins en ce seul poinct, asçavoir de bien déclarer et descouvrir l'intention de l'auteur lequell il a entrepris d'exposer ; d'autant qu'il mène les lecteurs hors d'icelle, d'autant aussi il s'eslongne de son but, ou pour le moins extravague aucunement hors de ses limites »⁽¹⁾. Et Oltramare : « Connaître le fond, la pensée de l'écrivain par l'appréciation de la forme, du langage, c'est là la sphère assignée à l'exégète, le cercle dans lequel son activité doit se renfermer, et le seul moyen de ne pas faire de l'exégèse des saints livres un champ où la dogmatique, se glissant en intruse, viendra décider ce que l'auteur a dû dire et penser... » Ce côté scientifique de la méthode est beaucoup plus accentué chez Oltramare que chez Calvin. L'exégète moderne pousse plus loin ses investigations ; il veut savoir, par exemple, par quel mobile subtil saint Paul a été amené à rompre la construction d'une phrase (Eph. I, 20) ; il explique par une évolution historique et psychologique de sa pensée l'idée transcendente du plan de

(1) Dans son admirable ouvrage sur le protestantisme, M. le pasteur André-N. Bertrand a mis quelques paroles malheureuses sur l'exégèse des réformateurs : « La préoccupation historique est radicalement étrangère aux réformateurs... l'idée ne leur viendra jamais de chercher le sens primitif d'un texte, c'est-à-dire le sens que pouvait lui donner son auteur en l'écrivant... » (*Protestantisme*, 1931, p. 134, 8). Ces affirmations sont réduites à néant par la citation de Calvin que nous venons de faire.

Dieu et de la souveraineté de Christ qu'on trouve dans Eph. 1, 10.

Mais nos deux exégètes savent que la science ne suffit pas pour interpréter la sainte Ecriture. Tous deux reconnaissent que pour comprendre un texte inspiré par une vie de foi et pénétré d'un souffle divin, il faut que l'interprète ait part à la même inspiration. Calvin l'affirme très nettement : « Et de faict, si c'est une chose illicite de contaminer rien de tout ce qui a été dédié à Dieu, certes cestuy-là ne sera aucunement supportable, qui avec des mains polluées ou n'estant point bien préparé, viendra à manier et traiter la chose de toutes la plus sacrée qui soit au monde ». Il a exposé ce principe plus clairement dans *l'Institution chrétienne* (I, vii) où il montre que « le témoignage du saint Esprit est plus excellent que toute raison » pour comprendre l'Ecriture. Oltramare de son côté déclare : « Il faudrait être un saint pour comprendre et exposer dignement la vérité éternelle ». Il parle de « cette illumination du cœur sur la pensée, de la foi sur la science, de la vie sur l'idée, de la pratique sur la théorie, de l'Esprit de Dieu sur l'Esprit de l'homme, qui donne à l'exégète chrétien cette profondeur de coup d'œil, cette sûreté dans la compréhension, cette élévation dans les pensées qui distinguent toujours les œuvres dont la foi n'a pas été bannie ». Et son commentaire, d'aspect tout scientifique, témoigne assez de son expérience religieuse personnelle.

Sur cette question essentielle de la méthode d'interprétation, nous pouvons conclure qu'il n'y a pas de solution de continuité entre le protestantisme des origines et celui d'aujourd'hui ; l'exégèse scientifique moderne se trouve en germe chez le réformateur, et l'exégète moderne compte encore sur le « témoignage intérieur du Saint-Esprit ».

La critique historique.

La comparaison entre les commentaires de Calvin et d'Oltramare sur l'épître aux Ephésiens met en pleine lumière tout ce que l'exégèse moderne doit à la critique historique. Celle-ci ne se trouve chez Calvin qu'à l'état embryonnaire. Il ignore presque tout de la critique du texte et s'en tient à la défectueuse édition du Nouveau Testament grec d'Erasme. Il est à remarquer qu'il ne tient pas ce texte pour absolument intangible et miraculeusement protégé de toute altération. Cela ressort en particulier de ce qu'il dit d'Eph. 11, 5 : « Je

ne sais si quelque autre a entrelacé ceci : toutesfois pource qu'il ne contient rien qui ne convienne bien au texte, je le reçois volontiers comme escrit par saint Paul ». Il ne sait pas qu'il est des manuscrits, les plus anciens, où les destinataires de notre épître ne sont pas désignés. Au cours de son commentaire il fait quelques observations critiques. Par exemple, il s'étonne que l'apôtre, qui a séjourné trois ans à Ephèse, rappelle à ses lecteurs sa qualité d'apôtre, et il résout ce problème en disant : « Paul, estant à Ephèse, s'étoit teu de ces choses, pource qu'aussi la nécessité ne requéroit point qu'il en parlast. Car il n'étoit point encore là survenu de débat touchant la vocation des Gentils. Car s'il en eust lors tenu quelque propos, il leur réduiroit en mémoire » (Eph. III, 2). Dans Eph. I, 8 et 21, Calvin découvre des allusions à de faux apôtres qui, « pour s'insinuer et avoir entrée, prenoient ceste couleur qu'ils apportoyent quelque chose plus haute et excellente que les rudimens que s. Paul avoyt enseigner ». Ces remarques critiques sont rares et vagues.

Dans le commentaire d'Oltamare, la critique joue un rôle primordial et jette sur toute l'épître de vives clartés. Le texte grec sur lequel il travaille est établi d'après les plus anciens manuscrits par des érudits qui y ont voué tous leurs soins. Il est au bénéfice de nombreux travaux de linguistique et d'histoire. Pour orienter le lecteur, je résume, sans entrer dans le détail des recherches et des discussions, les résultats auxquels aboutit la critique d'Oltamare sur l'épître dite « aux Ephésiens ». Selon lui, la seule hypothèse qui rende compte de toutes les particularités de l'épître est la suivante : « Nous avons sous les yeux une *épître circulaire* adressée vraisemblablement aux églises de l'Asie Mineure et de la Phrygie, c'est-à-dire à des églises qui sont essentiellement ethnico-chrétiennes, et que, pour la plupart, Paul n'a ni fondées ni visitées, une sorte d'*encyclique apostolique*, un enseignement pastoral donné officiellement par Paul en sa qualité d'apôtre des Gentils »⁽¹⁾. Paul aurait laissé un blanc à la place réservée habituellement au nom des destinataires, et il aurait donné à son ami Tychique des instructions au sujet des églises auxquelles il devait apporter ce message. Ephèse aurait été l'une de ces églises. Oltamare réfute toutes les objections qui ont été élevées contre l'authenticité de l'épître. Il rappelle d'abord

(1) Théodore de Bèze fut le premier à émettre cette idée : *Suspicio, non tam ad Ephesios ipsos proprie missam epistolam, quam Ephesum, ut ad cæteras asiaticas ecclesias transmitteretur*. Texte cité par Oltamare, II, 28.

que la tradition ecclésiastique unanime attribue cet écrit à saint Paul. « On est étrangement surpris », dit-il à ce propos, « de la désinvolture avec laquelle plusieurs docteurs mettent de côté, purement et simplement, ce témoignage universel de l'Eglise, comme s'il ne méritait aucune considération ou qu'ils eussent fait quelque découverte extraordinaire. » Après un examen attentif de tous les arguments de critique interne, Oltramare conclut que tout, dans notre épître, le langage et les idées, peut être attribué à saint Paul. Le but de l'épître est prophylactique ; l'apôtre n'attaque personne ouvertement ; par une méthode toute positive, il cherche à prémunir ses lecteurs contre des doctrines nouvelles et dangereuses qui tendent à rabaisser le rôle du Christ et qui prétendent substituer à l'idéal chrétien de sainteté une morale plus élevée et plus ascétique. Quant aux rapports si étroits qui existent entre l'épître circulaire dite « aux Ephésiens » et l'épître aux Colossiens, ils s'expliqueraient par le fait que l'apôtre aurait dicté son message aux églises d'Asie aussitôt après avoir dicté sa lettre aux Colossiens, alors que des phrases entières de celle-ci étaient encore fixées dans son esprit ; les ressemblances et les différences des deux épîtres seraient dues aux circonstances semblables où elles furent écrites et à la destination particulière de chacune. Avec le billet à Philémon, elles constituent le groupe des épîtres de la captivité, écrites probablement à Rome en l'an 62.

Explication des principaux passages.

L'élection.

L'épître s'ouvre par un exposé solennel du plan de Dieu en vue de notre salut. Saint Paul parle d'élection et de prédestination. Grave question pour les exégètes. Quelle est exactement l'idée de l'apôtre ?

Voici le passage en cause dans la traduction d'Oltramare : Eph. 1, 4 à 6 : *Dieu nous a élus (nous chrétiens) en lui (Jésus-Christ) avant la création du monde pour être saints et parfaits devant lui (Dieu), nous ayant, dans son amour, prédestinés (ou désignés d'avance) pour être ses fils adoptifs par Jésus-Christ, d'après le bon plaisir de sa volonté, à la louange de sa grâce magnifique qu'il nous a faite dans son bien-aimé.* La traduction de Calvin présente quelques différences, mais sans importance pour l'idée centrale.

Calvin cite ce texte dans son *Institution* parmi les confirmations scripturaires de sa doctrine de la prédestination. Il le commente ainsi :

Il fait yci l'élection éternelle de Dieu, le fondement et la première cause, tant de nostre vocation, que de tous les biens que nous recevons de Dieu. Parquoy, si on demande la cause pourquoy Dieu nous a appelez à la participation de l'Evangile : pourquoy il nous fait tous les jours tant de biens : pourquoy il nous ouvre le ciel, il faut toujours revenir à ce principe, Asçavoir pource qu'il nous a élus avant que le monde fust. Or par le temps mesme nous avons à recueillir, que l'élection est gratuite. Car quelle pouvoit estre nostre dignité, ou quel mérite y avoit-il de nostre costé, avant la création du monde ? Car c'est une chose puérile que la cavillation que les Sophistes amènent : Asçavoir que nous ne sommes point élus, pource que nous en fussions desjà dignes, mais pource que Dieu prévoyoit que nous en serions dignes. Car nous sommes tous ruinez et perdus en Adam.

Le but de l'élection, ou prédestination des élus, c'est que nous soyons saints, dit l'apôtre. Et Calvin d'expliquer que ce n'est là que le but prochain ; le but véritable, indiqué au verset 5, c'est la gloire de Dieu. En réponse à ceux qui attaquent la doctrine de la prédestination « comme un labyrinthe duquel on ne peut sortir, et qui la jugent non seulement inutile, mais quasi pernicieuse », Calvin déclare qu'il n'y a au contraire

point de doctrine qui soit plus utile, pourveu qu'on le traite deuëment et sobrement, asçavoir comme saint Paul le traite yci, quand en ceste élection il nous propose à considérer la bonté infinie de Dieu, et nous incite à luy rendre grâces.

Quand Calvin parle de traiter « sobrement » la doctrine de la prédestination, il ne faut pas croire qu'il songe à la dépouiller de sa sévérité. S'il n'a pas l'occasion, à propos de notre texte, de parler du sort des damnés, son *Institution* ne laisse subsister aucun doute sur ce point :

Nous appelons Prédestination : le conseil de Dieu, par lequel il a déterminé ce qu'il voulait faire de chacun homme. Car il ne les crée pas tous en pareille condition ; mais ordonne les uns à la vie éternelle, les autres à une éternelle damnation. Ainsi selon la fin à laquelle est créé l'homme, nous disons qu'il est prédestiné à mort ou à vie. ⁽¹⁾

Telle est la doctrine de Calvin ; telle aussi celle qu'il attribue à saint Paul. Le réformateur se représente que Dieu, en vertu de son seul bon plaisir, a établi d'avance la liste des élus ; il a dressé le catalogue de ceux qui seront nécessairement sauvés et de ceux qui seront nécessairement damnés.

(1) *Institution*, III, XXI, 5.

Oltramare oppose à cette interprétation les faits suivants :

1^o) les textes pauliniens où l'apôtre affirme que le Christ est mort pour tous, et que l'homme est libre et responsable ;

2^o) le fait que l'élection des individus est partout présentée comme ayant lieu dans ce monde (non avant sa création), à la suite d'un appel de Dieu ;

3^o) que s'il y a élection individuelle, il y a aussi damnation individuelle, c'est-à-dire quelque chose d'étranger aux écrits de saint Paul ;

4^o) que la prédestination d'une minorité au bien et de la majorité à la damnation est une monstruosité, « une partialité révoltante ».

L'erreur de Calvin et des commentateurs qui comprennent comme lui la pensée de saint Paul, c'est de croire que l'apôtre considère le plan de Dieu *in abstracto*, sans se préoccuper de sa réalisation dans l'histoire, alors qu'il le considère *in concreto*, c'est-à-dire dans sa réalisation parmi les hommes. « *Il nous a élus* » signifie que, le jour où nous avons entendu son appel et avons eu la foi, Dieu nous a élus, comme il élit et élira tous ceux qui entendront le même appel (l'aoriste ἐξελέξατο indique un fait qui a lieu et se reproduit ; un acte passé accompli une fois pour toutes s'exprimerait par le parfait ἐκλέλεκται). « *En lui* » signifie : dans la communion du Christ, par qui et en qui le plan de Dieu se réalise ici-bas. « *Avant la création du monde* » veut dire que le plan de Dieu, réalisé par cette élection, remonte avant la création du monde.

La pensée de Paul serait donc celle-ci : Dieu a conçu avant la création du monde le projet de sauver tous les hommes pécheurs par Jésus-Christ. Historiquement le projet se réalise par un appel auquel tout homme doit répondre par la foi en Jésus-Christ ; ainsi le croyant est comme trié, choisi du sein de la masse demeurée incrédule ; c'est un élu.

L'interprétation d'Oltramare satisfait la conscience et la raison. On peut douter cependant que l'apôtre ait fait lui-même cette synthèse de sa doctrine. Ne s'est-il pas laissé entraîner parfois à des affirmations absolues, contradictoires, qu'il n'a pas cherché à ramener à l'unité. Un moment, il exalte la souveraineté de Dieu, avec l'audace effrayante que Calvin réduit en système ; un autre moment, il rappelle l'homme au sentiment de sa responsabilité et l'excite à l'action.

Le pardon des péchés et le sacrifice de Jésus.

La première bénédiction découlant de l'élection du chrétien, c'est le pardon de ses péchés. Comment ce pardon lui est-il acquis ? Trois expressions de notre épître sont à considérer ici : ἀπολύτρωσις, ὑπέρ et θυσία.

A. — Eph. 1, 7. Calvin traduit : *Par lequel nous avons rédemption (τὴν ἀπολύτρωσιν) par le sang d'iceluy, asçavoir rémission des péchez selon les richesses de sa grâce.* Et Oltramare : *C'est en lui que nous avons la délivrance par son sang, le pardon de nos fautes selon les richesses de sa grâce.*

Cette déclaration importante détermine le moyen de notre rédemption, dit Calvin. Et il l'explique :

Nous sommes rachetés tant que nos péchés ne nous sont point imputés. Car de là vient la justice gratuite par laquelle nous sommes agréables à Dieu, et délivrés des liens et tyrannie du diable et de la mort... Et à la mienne volonté que les esprits des hommes eussent esté bien abbruvés d'une vive apprehension de ceste opulence de grâce laquelle l'Apostre yci exalte et magnifie. Car ces resveries de satisfactions n'eussent jamais trouvé lieu, ne semblablement tous tels fatras, par lesquels le monde a pensé se racheter ; comme si le sang de Christ séchoit et perdoit sa vigueur, sinon qu'il fust aidé de moyens et remèdes prins d'ailleurs.

Calvin, comme la plupart des commentateurs, voit dans ce texte une allusion à la mort expiatoire du Christ. Par sa mort, Jésus apaise la colère de Dieu et donne pleine et entière satisfaction à la justice divine.

Oltramare critique cette interprétation : 1^o) elle pèche par la base, attendu que ἀπολύτρωσις n'a jamais signifié « délivrance par rachat, rédemption » ; nulle part il n'a trouvé ce sens ni chez les auteurs profanes, ni dans le grec biblique ; 2^o) l'apôtre envisage ici la mort au point de vue mystique du dévouement et de l'amour ; il n'en fait nullement une conception dogmatique.

B. — Cette grave question est reprise à propos d'Eph. v, 2 : *Marchez dans la charité, à l'exemple de Christ, qui nous a aimés et qui s'est donné lui-même à Dieu pour nous, en oblation et en sacrifice comme un suave parfum.* (Traduction d'Oltramare ; celle de Calvin est à peu près la même.) *Pour nous* (ὑπέρ) : Oltramare fait remarquer que la préposition ὑπέρ signifie *pour, en faveur de*, et qu'on ne saurait y associer l'idée d'un sacrifice expiatoire, d'une mort substitutive.

Notre texte dit que Christ s'est livré pour nous, par amour pour nous (ὑπέρ), et non à notre place (ἀντί). « Le langage ne permet pas de donner à ὑπέρ le sens de ἀντί, et inversement. Il le permet d'autant moins que, toutes les fois qu'il s'agit de la mort de Jésus relativement aux personnes pour lesquelles il est mort, Paul emploie constamment ὑπέρ. »

C. — Quant au sacrifice dont il est ici question, θυσία, « sacrifice sanglant », il ne signifie pas non plus : sacrifice expiatoire. Le contexte répugne à ce sens, puisque saint Paul envisage ici la mort de Jésus uniquement comme une preuve d'amour donnée aux hommes, et nullement comme un sacrifice qui doit satisfaire la justice divine. Il rappelle à ses lecteurs que la mort sanglante du Christ est le témoignage le plus haut, le plus touchant et le plus magnifique de son amour pour nous. « L'idée d'expiation est absolument étrangère à notre passage et n'a absolument rien à faire ici. » Il faut remarquer en outre que l'expression qui suit : « *comme un suave parfum* », tirée de l'hébreu, n'est usitée dans l'Ancien Testament qu'en parlant des offrandes et des sacrifices volontaires, non des sacrifices expiatoires. Oltramare écarte donc, comme étranger à notre texte, le dogme traditionnel d'une rédeption accomplie par un sacrifice expiatoire qui satisferait la justice divine. Jésus Christ nous *délivre*, il ne nous « rachète » pas, et cette délivrance, il nous l'apporte par sa mort sanglante qui est la manifestation sublime de son amour pour nous.

Cette interprétation nouvelle de la pensée de Paul, fondée sur des observations linguistiques, nous fait comprendre l'importance que peut avoir au point de vue dogmatique une exégèse scientifique.

Le plérôme.

Continuant à célébrer l'œuvre accomplie par Dieu en Jésus-Christ en notre faveur, l'apôtre exalte la grandeur du Christ dans cette parole qui est comme le couronnement de sa pensée : Eph. I, 22, 23 : *Dieu l'a constitué sur toutes choses, pour estre chef à l'Eglise, laquelle est le corps d'iceluy, et l'accomplissement de celuy qui accomplit tout en toutes choses* (τὸ πλήρωμα τοῦ τὰ πάντα ἐν πᾶσιν πληρουμένου).

En regard de cette traduction de Calvin, voici celle d'Oltramare : *Dieu l'a donné pour chef suprême à l'Eglise, qui est son corps, l'œuvre parfaite de celui qui rend tout parfait en tous.*

Le point délicat dans ce passage, c'est le sens à donner à πλήρωμα. Calvin traduit par « accomplissement » et déclare que l'Eglise, comme corps du Christ, est nécessaire pour que Christ soit complet.

C'est certes un honneur souverain qu'ha l'Eglise, que le Fils de Dieu se répute aucunement imparfait, s'il n'est conjoint avec nous. Quelle consolation, quand nous oyons dire que Christ ha alors toutes ses parties, et veut estre estimé entier, quand il nous ha avec soy ?... Toutesfois, afin qu'on ne l'entende pas comme si quelque chose défailloit à Christ, quand il seroit séparé de nous, s. Paul adjouste tout incontinent après, « Qu'il accomplit tout en toutes choses... »

Si Christ a besoin de nous, c'est par un effet de sa bonté.

Oltramare emploie presque vingt pages à discuter la signification du mot πλήρωμα. Il critique le sens de *complementum*, de *supplementum*, que lui donnent beaucoup de commentateurs anciens et modernes, parmi lesquels il range à tort Calvin. (Celui-ci dit « accomplissement » et non « complément » ni « supplément ».) Oltramare reproche à la plupart des exégètes d'avoir pris πλήρωμα dans le sens de : « ce qui est rempli de quelqu'un ou de quelque chose », alors qu'il signifie juste le contraire : « ce par quoi quelqu'un ou quelque chose est rempli, accompli, parfait, ce qui remplit, accomplit quelqu'un ou quelque chose ». Mais n'est-ce pas précisément ce que Calvin disait, quand il traduisait πλήρωμα par « accomplissement » et voyait dans l'Eglise « ce qui accomplit Christ » ? Comment donc Oltramare peut-il remplacer cette excellente traduction par : « l'œuvre parfaite » qui est synonyme, si je ne m'abuse, de « ce qui est accompli » et non comme il le réclamait, de « ce qui accomplit » ? Les prémisses posées par Oltramare lui-même exigent ici un mot signifiant « ce qui constitue la perfection de quelqu'un, ce qui accomplit quelqu'un ». Les mots : accomplissement, consommation, réalisation, seraient préférables à « œuvre parfaite ». Cette expression malheureuse appauvrit la pensée de l'apôtre en excluant l'idée mystique de l'immanence du Christ dans son Eglise. (1)

(1) Voici comment Auguste Sabatier explique la pensée de l'apôtre : « De même que Christ est la plénitude de Dieu, la manifestation réelle, on oserait presque dire, le σῶμα de Dieu, de même l'Eglise est le plérôme du Christ, le corps dans lequel se réalise toute la plénitude de la vie qui est en lui. Mais comme, après tout, Christ ne donne rien qui ne vienne de Dieu, l'Eglise, au point de vue idéal, peut être appelée à bon droit le plérôme réalisé du Dieu qui remplit tout en toutes choses. *L'apôtre Paul*, 4^e éd., Paris 1912, p. 258.

Le péché originel.

Pour bien faire sentir à ses lecteurs la grandeur du salut accordé par Dieu, saint Paul leur rappelle la misérable condition dans laquelle ils vivaient autrefois. Eph. II, 3 : καὶ ἡμεθα τέκνα φύσει ὀργῆς ὡς καὶ οἱ λοιποί. Calvin traduit : *Et estions de nature enfans d'ire, comme aussi les autres.* Oltramare : *Et nous étions naturellement des enfans de colère comme les autres.*

Il y a une différence radicale entre ces deux traductions. Voici comment Oltramare explique la sienne : « Nous étions *naturellement*, c'est-à-dire comme on doit s'y attendre par une conséquence naturelle de notre mauvaise vie... » On voit que pour lui φύσει a un sens très anodin. Il n'en est pas de même pour Calvin et la plupart des commentateurs qui donnent à φύσει le sens « par nature », et le rapportent à la constitution même de l'être humain. Ils y voient l'idée du péché originel. Calvin s'exprime clairement, dans un texte qui mérite d'être lu attentivement :

« De nature », c'est-à-dire de naissance, et dès le ventre de la mère. C'est un passage digne d'estre noté contre les Pélagiens, et contre tous ceux qui nient le péché originel. Car ce qui est naturellement en tous, il est certes originel. Or s. Paul enseigne que nous sommes tous naturellement sujets à condamnation. Il s'ensuit donc que péché est comme fiché en nous : car Dieu ne condamne point les innocens. Les Pélagiens usoyent de cette cavillation, disans, Que le péché estoit descendu d'Adam à tout le genre humain, non pas par origine ou naissance, mais par imitation. Mais s. Paul dit que nous sommes engendrez avec le péché : comme les serpens apportent leur venin du ventre de leurs mères... Et ne se faut point esbahir si ceste perversité qui est en nous naturellement, est réputée péché devant Dieu : car il voit et juge la semence qui est encore cachée... Il y a aussi une autre question : Veu que Dieu est auther de nature, comment se fait cela qu'il n'est point coupable, si ainsi est que nous soyons perdus de nature ? Je respon, qu'il y a double nature. L'une est créée de Dieu : l'autre c'est la corruption de ceste première. Ceste condamnation donc (de laquelle parle yci s. Paul) ne procède point de Dieu, mais de la nature corrompue. Car nous ne naissons pas maintenant ainsi qu'Adam a esté créé du commencement : mais nous sommes une semence bastarde, estans descendus d'un homme révolté et corrompu.

Tel est le dogme du péché originel dans toute son étendue. Oltramare y fait cette objection que « ce serait affaire de solidarité, partant pas de culpabilité » ; nous naîtrions « malheureux, dignes de pitié, et non coupables ». Mais nous n'avons que faire d'une objec-

tion dogmatique, elle aussi. C'est sur le terrain de l'exégèse que nous devons nous placer. De ce point de vue, Oltramare oppose à Calvin les arguments que voici :

1^o) L'interprétation calvinienne est en désaccord avec le contexte qui parle de notre mauvaise vie passée, puis de la conséquence naturelle de cette vie de désobéissance dont nous sommes responsables. « La nature et la naissance n'ont rien à faire ici, et l'introduction de cette cause nouvelle (φύσει, de nature) ne fait qu'introduire une désharmonie avec le causatif mentionné dans le commencement de la phrase. » 2^o) Φύσει ne comporte pas en soi la signification d'une nature corrompue. 3^o) Dire des fils d'Abraham qu'ils étaient, de nature ou de naissance, des enfants de colère, c'est affirmer une chose que l'histoire d'Israël dément, et qui est en contradiction avec les sentiments de Paul ; le Juif, par sa naissance, appartient au peuple élu. — C'est ainsi qu'Oltramare réfute l'interprétation traditionnelle et justifie sa traduction qui exclut toute idée de péché originel.

Cette question est reprise à propos d'Eph. iv, 22, où l'apôtre recommande à ses lecteurs de se dépouiller du *vieil homme* (ἀποθέσθαι, ὑμᾶς... τὸν παλαιὸν ἄνθρωπον). Pour Calvin, le *vieil homme*, c'est la nature que nous apportons du ventre de la mère. Car en deux personnes, à savoir d'Adam et de Christ, il nous décrit comme deux natures. Pource que nous naissons premièrement d'Adam, la perversité de la nature que nous tirons de lui, est appelée Le *vieil homme*. Pource que puis après nous naissons de nouveau en Christ, la correction de la nature vicieuse est nommée L'*homme nouveau*.

Ici encore, Oltramare se sépare de Calvin. Selon lui, « le *vieil homme* » ne désigne point la nature que nous apportons en naissant ; « il se dit de l'homme lui-même, pécheur, considéré au point de vue d'un passé entièrement changé. C'est l'homme tel qu'il se donnait à connaître et tel que le monde l'a connu avec tout ce qui était péché en lui, et composait son ancien moi, sa personnalité, alors qu'il était sous l'empire du péché et vivait dans les désordres : en un mot, le mauvais sujet d'autrefois ».

La loi.

Continuant à décrire ce que la grâce de Dieu a fait pour nous en Christ, l'apôtre déclare que le Sauveur a abattu le mur de séparation entre Juifs et païens, et fait des deux peuples un seul peuple. Et

comment l'a-t-il fait ? Ἐν τῇ σαρκὶ αὐτοῦ τὸν νόμον τῶν ἐντολῶν ἐν δόγμασιν καταργήσας (Eph. II, 15). *Mettant à néant la Loy des commandemens qui gist en ordonnances*, traduit Calvin, et il voit ici « la Loy cérémoniale ». « Car la Loy morale n'est point la paroy mise entre deux pour nous séparer des Juifs : veu qu'elle contient une doctrine qui nous est commune aussi bien qu'aux Juifs. » Oltramare estime, très justement sans doute, que la pensée de l'apôtre est ici plus haute et plus profonde que ne l'admet Calvin. Il faut voir ici la grande opposition entre les œuvres de la loi et la vie de la foi, entre le principe de la loi et le principe de la grâce. Il y a abrogation de la loi mosaïque elle-même, et non seulement de la loi cérémonielle. Aussi Oltramare traduit-il : « Il a abattu le mur de séparation de la clôture (la Loi), l'inimitié entre eux, en abrogeant par sa chair (son sacrifice) la loi des ordonnances impératives ».

Le Saint-Esprit.

Dans la dernière partie de l'épître, composée surtout d'exhortations, le point le plus intéressant à comparer dans les deux commentaires, c'est le sens qu'ils donnent au Saint-Esprit. Voici les deux textes principaux à considérer : *N'attristez pas le Saint-Esprit* (Eph. IV, 30). *Soyez remplis du Saint-Esprit* (Eph. V, 18).

Calvin voit, dans la première de ces paroles, un anthropopatheisme. Prenons la peine de lire son savoureux commentaire :

Pour exprimer ceci plus familièrement, s. Paul attribue des affections humaines au saint Esprit ; àçavoir, Joye et Tristesse. Mettez peine, dit-il, que le saint Esprit habite volontiers et alaigrement en vous, comme en un domicile plaisant et agréable : et ne lui donnez aucune occasion de se contrister... On ne pourroit assez suffisamment expliquer le grand poids de ceste sentence : àçavoir que le saint Esprit s'esjouit et est alaigre en nous, quand nous nous rangeons sous son obéissance en tout et par tout, et quand il n'y a rien en toutes nos pensées et paroles, qui ne soit saint et pur : d'autre part qu'il est contristé, toutes fois et quantes que nous faisons quelque chose indigne de nostre vocation. Maintenant qu'un chacun considère à part soy combien est horrible ceste impiété, quand on poind l'Esprit de Dieu d'une telle tristesse, qu'il est contraint à la fin de sortir de nous.

Oltramare classe Calvin au nombre de ceux qui voient ici le Saint-Esprit « objectif », la troisième personne de la Trinité, et il déclare que τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον τοῦ Θεοῦ ne doit être entendu que « subjectivement », attendu que : 1°) l'Esprit est présenté plus

loin comme le sceau dont nous sommes scellés ; il ne saurait donc être une personne vivante ; 2^o) le contexte parle d'amour fraternel et suppose par conséquent que « l'Esprit » représente ici les dispositions qu'il faut avoir vis-à-vis du prochain ; 3^o) l'expression « affliger » ou « attrister » ne se comprend bien que si on l'applique aux sentiments religieux des chrétiens. Et voici comment il paraphrase notre texte : « Ne faites pas de la peine, ne contristez pas, par de mauvaises paroles, le Saint-Esprit de Dieu, ces sentiments nouveaux, religieux, des chrétiens qui vous entendent : ce qui est grave, puisque c'est le sceau dont vous avez été marqués pour le jour de la délivrance ».

Oltramare exprime plus clairement ce qu'il entend par l'Esprit, à propos de notre second texte qu'il traduit : « Soyez parfaits en l'Esprit » ou « par l'Esprit ». « Πνεῦμα désigne cet esprit nouveau que Dieu donne aux chrétiens, principe régénérateur auquel le chrétien doit tous les sentiments nouveaux dont il est animé, et qui se manifeste par tous ces sentiments nouveaux qui l'animent et le remplissent. »

Que Calvin considère l'Esprit comme une personne, cela est vrai ; il faut lire sur cette question dans *l'Institution*, au premier livre, le chapitre treizième. Mais il ne le dit pas explicitement ici ; il l'envisage plutôt subjectivement, comme une expérience intérieure, et son commentaire n'est pas plus dogmatique sur ce point que celui d'Oltramare.

Nous relèverons pour terminer ce que dit Calvin du sceau de l'Esprit, à propos d'Eph. 1, 13. Il ne fait aucune dissertation théologique sur la Trinité mais parle bien d'un fait d'expérience. Il le paraphrase comme suit :

Ce que j'ay appelé l'Evangile Parole de vérité, je ne le vous prouveray pas par l'autorité des hommes : car vous avez pour garent l'Esprit de Dieu mesme, qui scelle la vérité et certitude d'iceluy en vos cœurs... Le fondement de la foy seroit caduque et mal assuré, s'il estoit assis sur la sapience humaine... Il y a double effet de l'Esprit en la foy ; car il illumine les esprits, et conferme les cœurs.

Eléments étrangers à l'exégèse proprement dite.

Nous avons vu que Calvin et Oltramare ont posé en principe que le commentateur a pour tâche de « bien déclarer et découvrir l'intention de l'auteur », de « bien saisir la pensée de l'écrivain ». Sont-

ils restés rigoureusement fidèles à ce principe ? L'exégète moderne s'y est efforcé constamment, mais on peut dire, je crois, qu'il n'a pas toujours réussi à se dégager de sa dogmatique personnelle et qu'il l'a parfois prêtée gratuitement à l'apôtre. Quant à Calvin, il s'est souvent écarté délibérément de sa voie pour discuter des points de dogmatique, faire de la polémique ou donner des conseils pratiques.

Elément dogmatique. « Tout commentateur recouvre un dogmaticien », écrit Auguste Bouvier. Malgré tous les efforts qu'il fait pour rester objectif, il ne peut s'empêcher d'avoir par devers lui une conception de la vie, certaines doctrines préférées, et il tend tout naturellement à chercher dans les textes sacrés une confirmation de sa doctrine secrète. Cette tendance de l'exégète à attribuer à l'auteur qu'il étudie ses propres pensées s'explique très bien psychologiquement ; le commentateur ne comprend bien que ce qui a quelque rapport avec sa personnalité et sa vie, avec ses convictions acquises ; et s'il trouve dans son texte des traits qui correspondent à son expérience personnelle, ils s'éclairent pour lui d'une vive lumière, tandis que le reste, qui lui est étranger, demeure dans l'ombre. Oltramare, malgré toute la rigueur de sa méthode, n'a pas échappé à cette influence inconsciente. Nous avons constaté qu'il a parfois réduit en un système trop rationnel la pensée de l'apôtre. En la voyant à travers sa pensée religieuse personnelle, il l'a sans doute un peu modifiée ici et là. Mais, hâtons-nous d'ajouter que son commentaire gagne à être religieux plus qu'il ne perd. Un homme dépourvu de toute conviction religieuse n'arriverait pas à serrer d'aussi près le sens exact du texte apostolique.

Que la dogmatique ait joué un rôle dans le commentaire du grand dogmaticien de l'*Institution chrétienne*, nul ne s'en étonnera, surtout si l'on se rappelle qu'il y a un rapport étroit entre la doctrine calvinienne et l'épître aux Ephésiens. Reuss dit à ce sujet (*Les épîtres pauliniennes*, II, 146) : « Les deux grands dogmaticiens du seizième siècle, les chefs de file des théologiens de nos deux Eglises, tous les deux essentiellement disciples de Paul, se sont, pour ainsi dire, partagé l'héritage de leur maître. Le manuel de Mélanchton s'attache à l'épître aux Romains ; l'*Institution* de Calvin suit la direction jalonnée dans celle aux Ephésiens ». Nous avons vu cependant que, sur plus d'un point, le réformateur s'éloigne de la pensée de l'apôtre en voulant la compléter. Son dogme de la double prédestination est une déformation de la doctrine paulinienne de l'élection. Fré-

quemment Calvin ajoute ses spéculations aux paroles de l'apôtre : il disserte sur les Anges (Eph. 1, 10) ; partant de l'expression « la vie en Dieu », il dit quels sont selon lui les trois degrés de la vie : la vie universelle des bêtes, la vie humaine des enfants d'Adam, la vie surnaturelle des enfants de Dieu ; il réussit à accrocher toute une dogmatique des sacrements à des textes qui y font à peine allusion : le baptême, qui n'est mentionné qu'incidemment dans une comparaison (v, 26), la sainte Cène, dont il n'est même pas parlé (v, 29).

Elément polémique. A chaque page du commentaire de Calvin retentit l'écho de ses batailles dogmatiques. Il défend avec violence sa doctrine menacée et fonce sur ses adversaires. Ici il rencontre les Cathariens, Célestiens et Donatistes qui prétendent « que nous pouvons estre parfaits en ceste vie » (Eph. 1, 4). Là, c'est la doctrine des sophistes, « laquelle renverse toutes choses ce que dessus-dessous » (1, 6) ; ou bien les Manichéens qui ont abusé d'un passage « pour prouver leurs resveries, asçavoir qu'il y a deux principes ; ils forgeoyent que le diable estoit comme un autre Dieu contraire » (11, 2 ; vi, 12). Ailleurs ce sont les Pélagiens et tous ceux qui nient le péché originel (11, 3). Puis c'est le tour des « fantastiques » qui déclarent que le ministère nous est inutile (iv, 13). Voici « les Sophistes Sorboniques qui ne sçavent que c'est que d'invoquer Dieu, veu qu'ils commandent qu'on soit en doute » (111, 12), ou « les folastres de Théologiens Sorbonistes » qui osent appeler « Reine » cette raison à laquelle saint Paul « ne laisse rien de reste que vanité », et qui « s'enorgueillissent de leur franc arbitre » (iv, 13). Mais c'est aux « Papistes » surtout qu'il en veut, à ceux « qui se vantent de l'ancienneté », alors qu'ils ne sont que « bastars de la vraye religion » (11, 20). Tandis que saint Paul proclame Christ seul chef de l'Eglise, « ils n'ont point de honte de crier que l'Eglise seroit sans Chef, si elle n'en avoit un en terre outre Christ. Mais quel sacrilège infâme... ! » (1, 22) Quand l'apôtre dit : « Vous êtes sauvez de grâce par la foi... » (11, 8-9), Calvin a beau jeu pour repousser « la vaine cavillation et les bourdes » des Papistes. A propos des différents ministères dans l'Eglise (iv, 11), le réformateur fait remarquer que, si l'apôtre « eust reconnu quelque primauté d'un siège, ne devoit-il pas mettre en avant un chef ministériel ordonné et établi sur tous les membres, sous la conduite duquel nous fussions unis ensemble... ? Il n'y a donc point de passage en l'Ecriture qui renverse plus fort ceste hiérarchie tyran-

nique, en laquelle est constitué un chef en terre ». Saint Paul dit : « Afin que nous ne soyons plus enfants... » (iv, 14), et Calvin : « On voit par ceci quelle Chrestienté il y a sous la Papauté, où les pasteurs travaillent tant qu'ils peuvent d'entretenir le peuple en sa première enfance ».

Elément pratique. Si, dans le commentaire de Calvin, on découvre un dogmaticien et un polémiste, on aperçoit surtout un homme qui connaît les expériences lumineuses de l'Évangile, le réformateur austère qui flagelle les vices de son époque, le prédicateur plein de verve qui excelle à appliquer les paroles apostoliques aux circonstances de ses lecteurs. C'est là l'un des principaux attraits de ce commentaire. Ici (iv, 29), Calvin voit une condamnation de « toutes niaiseries de propos d'amours, lesquelles ont accoustumé d'infecter de paillardise les cœurs des hommes ». Là (v, 21 à vi, 9), il commente avec un singulier à-propos les devoirs réciproques des membres d'une même famille et ceux de maîtres et de serviteurs. La puissance de Satan n'est pas une chimère : « Il faut aller droit contre cest ennemi, qui nous donne l'assaut en cachette, et mesme lequel nous tue avant que nous le puissions appercevoir » (vi, 12). Citons encore, pour terminer, cette admirable exhortation à la prière (vi, 18) :

Si quelque fois nous sommes froids à prier, ou plus nonchalans qu'il ne faudroit, pource que nulle nécessité présente ne nous presse : qu'il nous souviene incontinent combien il y a de nos frères qui défont sous tant de pesans fardeaux, et griefves fascheries, qui sont pressez de grandes angoisses en leurs cœurs, et qui sont en toute extrémité de maux ? Il faudra que nous ayons bien les cœurs de fer ou d'acier, si ceste lascheté de prier ne nous peut estre ostée du cœur.

Conclusion.

Les commentaires de Calvin et d'Oltramare sur l'épître aux Ephésiens sont probablement les meilleurs qui aient été écrits en français sur ce sujet. Sans doute, ni l'un ni l'autre ne sont définitifs. Dans les questions d'exégèse, il y aura toujours des approximations et des jugements à reviser. Mais les qualités solides de ces œuvres leur donnent aujourd'hui encore une utilité directe ; fortune rare dans un domaine où les progrès sont incessants, où les travaux nouveaux éclipsent souvent les précédents. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer : l'esprit de finesse chez Calvin, la rapidité de sa vision, son intuition sûre qui va droit à l'essentiel du texte, dégage le sens

clairement pour en faire une application pratique, ou la méthode scientifique d'Oltramare, sa logique rigoureuse qui le guide dans le dédale des opinions et des arguments, pour arriver à formuler en termes précis la pensée de l'apôtre. Quiconque désire connaître à fond l'épître aux Ephésiens ne pourrait mieux faire que de consulter d'abord le commentaire d'Oltramare : toutes les interprétations possibles du texte y sont indiquées et critiquées, et celle qui paraît la meilleure est proposée. Ce travail de déblaiement accompli, on consulterait ensuite avec fruit l'ouvrage du réformateur, dans la mesure où il a saisi exactement le sens du texte (et c'est presque toujours le cas) ; on y trouverait la réflexion théologique, l'exhortation pratique, la sève religieuse.

Les deux commentaires portent la marque de la puissante personnalité de leurs auteurs. L'étude que nous venons de faire permet d'affirmer que ces deux hommes, séparés par trois siècles, appartiennent à un même courant de pensée. C'est la même méthode de libre examen et la même foi vigoureuse et indépendante. Oltramare continue l'œuvre entreprise par Calvin. L'exégète moderne est fidèle aux principes de l'initiateur. Il lui arrive de critiquer le réformateur, sans le comprendre toujours très bien. Ce sont deux esprits libres qui s'inclinent tous deux devant la même autorité spirituelle. Ils ont un même principe de vie intérieure. Calvin dit :

Arrestons-nous donc à ceci, que la conjonction de nostre âme avec Dieu, est la vraie et seule vie d'icelle. ⁽¹⁾

Oltramare dit la même chose en termes un peu différents :

La religion est un contact immédiat de l'âme avec son Dieu, une relation vivante et personnelle avec le Sauveur. ⁽²⁾

Chesières, juillet 1932.

VICTOR BARONI.

⁽¹⁾ *Commentaire*, Eph. II, 1. — ⁽²⁾ Discours prononcé par Hugues Oltramare le 29 mai 1864 dans l'église de Saint-Pierre, à Genève, à l'occasion du troisième centenaire de la mort de Calvin.